principaux objectifs qui est le renforcement de la capacité des associations et institutions membres.

En effet, la FOAPH dont le but principal est de favoriser la pleine participation des personnes handicapées au développement économique, social et culturel de leur communauté, a pour objectifs, entre autres :

- de renforcer la capacité des associations membres à réaliser leurs programmes;
- de constituer un système de coordination destiné à promouvoir et à assurer un échange d'informations et d'expériences au niveau sous-régional (Afrique de l'Ouest), voire régional et international;

 de promouvoir la réalisation des projets communautaires de formation et de développement.

Elle est née en novembre 1980 à Lomé, en application des recommandations du Colloque sur la Réadaptation des personnes handicapées en Afrique de l'Ouest, tenu dans la même ville deux ans plus tôt, en décembre 1978. Sept pays (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra-Léone, Togo) sont les membres fondateurs.

Constitution et siège social de la FOAPH

La FOAPH est dirigée par un Comité exécutif de quatre membres. Elle essaie depuis sa constitution d'élargir son cadre aux Etats de la sous-région et de chercher des partenaires pouvant l'aider à réaliser son programme. Dans ce sens, elle a signé en octobre 1981, un accord de siège avec le gouvernement malien, lui accordant tous les avantages et immunités diplomatiques en territoire malien.

Par ailleurs, la FOAPH a été représentée à de nombreuses rencontres internationales, ce qui l'a mis en contact avec divers partenaires (gouvernements, ONG, institutions) dont l'ACDI, par l'intermédiaire des responsables canadiens de l'OMPH tels que Henry Enns et Jim Derksen.

Activités de la FOAPH

Le programme d'activités de la FOAPH pour 1983, qui fait suite aux



• MM. Jim Derksen du Canada, Serigne B. Ndiaye du Sénégal et Soly Abdourahmane du Niger (avec Mme Fatou Sagna, interprète) à la séance inaugurale du séminaire.



• Quelques participants au séminaire partant à l'île de Gorée.

conclusions du séminaire du Cap des Biches, comporte trois volets :

- un programme de communication avec la création d'un bulletin de liaison;
- un programme de développement des associations nationales membres visant à renforcer leur capacité;
- un programme d'aide aux projets allant de l'étude des projets à la recherche du financement avec éventuellement la participation au financement de projets par l'intermédiaire d'un fonds d'assistance pour les petits projets que la FOAPH a décidé de créer.

Si la situation des personnes handicapées est préoccupante dans le monde (10 % de personnes sont atteintes de handicaps divers) elle est souvent dramatique pour les pays en développement où ce phénomène et ses conséquences sont amplifiés par les effets du sous-développement et de la perception déformée par la présence de préjugés dont la personne handicapée, être marginalisé, est victime.

Il faut donc «crier ensemble», agir ensemble pour que les personnes handicapées trouvent leur place de citoyen dans leur société.

par Serigne Bamba NDIAYE
Ancien vice-président
de la FOAPH